

L'ÉCHO)))

CAPINGHEM - MAI / JUIN 2022

ENFANCE ET JEUNESSE..... p.2

- Don d'ordinateurs à Emmaüs Connect.
- Sorties Ados : Ice Mountain et Paintball.
- Inscriptions vacances d'été.

DOSSIER DU MOIS : VOTE DU BUDGET..... p.3

CADRE DE VIE p.4

- Nouveau : parcours santé.
- Caméras de vidéo-surveillance.

CCAS..... p.5

- Plan canicule.
- Collecte de vêtements les 26 et 28 mai.
- Formation des aidants familiaux.
- Histologe : un service contre le mal logement.
- Permanences : CLIC et Interfaces.

INFORMATIONS LOCALES..... p.6

- Solidarité Ukraine et concert.
- Retour sur le Printemps des Artistes.
- Braderie de l'APEIC le 15 mai.
- Mise à l'honneur des futurs bacheliers.
- Concert du Chœur Grenadine le 12 juin.
- Célébration des PACS.
- Matinale de l'emploi à Humanité.
- Concours *Maisons et balcons fleuris / végétalisés*.
- Élections législatives les 12 et 19 juin.
- Des nouvelles de nos championnes.
- Bibliothèque : horaires en juillet / août.
- Agenda et état civil / Expression des élus.

NOUS CONTACTER

Hôtel de Ville
58 bis rue Poincaré
59160 Capinghem

-  03 20 92 17 66
-  contact@ville-capinghem.fr
-  capinghem.fr
-  facebook.com/capinghem

Ouverture de la Mairie au public

Du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Le samedi, de 10h à 12h.

Permanences à l'espace Masselot

14 avenue Nelson Mandela.

Le mardi et le jeudi, de 09h à 12h.



LE MOT DU MAIRE

Chères Capinghemmoises, chers Capinghemmois,

Dans ce numéro de votre bulletin municipal, vous trouverez un dossier consacré au budget communal voté lors du conseil du 24 mars dernier. Parmi les points intéressants à signaler, l'excédent de fonctionnement 2021 s'est élevé, grâce aux efforts de tous les agents et élus, à un peu plus de 354 000€ soit une progression de plus de 61% par rapport à celui de 2020. Il est malheureusement à craindre que pour 2022 nous ne puissions atteindre de nouveau ce résultat compte tenu de la hausse des coûts de



l'énergie. Le dégel du point d'indice, base de la rémunération de nos agents, impactera aussi très probablement nos charges de fonctionnement. Même si cette mesure ne relève pas de l'injustice, loin de là, je regrette par contre, qu'une fois de plus, elle ait été annoncée sans concertation avec les collectivités concernées, ni même sans les prévenir, alors que beaucoup de budgets avaient déjà été votés ou étaient, comme à Capinghem, en cours de finalisation. 2 à 3% d'augmentation annuelle de masse salariale, ce n'est pas neutre dans nos comptes comme dans ceux des autres collectivités territoriales.

Le budget d'investissement approche les 780 000€ sans recours à l'emprunt ni à l'augmentation de nos taux de fiscalité locale, ainsi que j'ai déjà pu vous en informer. Enfin, le montant restant dû de nos emprunts est d'environ 331 076,88 euros, ce qui implique que notre capacité de désendettement d'environ un an et 3 mois nous place très loin des 12 ans à partir desquels la Direction des Finances Publiques estime qu'une commune est en difficulté.

Cette bonne santé financière ne nous empêche pas, bien au contraire, de réaliser de nombreux projets ni de vous proposer de multiples manifestations comme vous pourrez le constater en parcourant ce numéro de l'Écho de Capinghem. À ce sujet, après les cérémonies du 8 mai et la braderie organisée par l'APEIC le 15 mai, je vous rappelle notre journée festive du 22 où nous vous attendons très nombreux.

Tout aussi nombreux, c'est mon vœu, que ceux d'entre vous qui, dans une très large majorité, sont venus voter lors des récentes élections présidentielles. Je ne peux, en outre, que souhaiter que vous le soyez tout autant pour les prochaines élections législatives des 12 et 19 juin prochains.

En attendant de vous revoir aux bureaux de vote, je vous souhaite une excellente lecture !

Christian MATHON

Maire de CAPINGHEM

Vice-Président à la MEL



DONS D'ORDINATEURS À EMMAÛS CONNECT

Dans le cadre d'actions solidaires, la Mairie de Cappinghem a fait un don de 10 ordinateurs portables LENOVO Thinkpad Edge qui vont retrouver une deuxième vie auprès de collégiens, d'étudiants ou de personnes démunies.

Un grand merci à Emmaüs Connect et Mme Jakubove pour leur implication !



VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs de Cappinghem accueillera vos enfants âgés de 3 à 12 ans, du 11 au 29 juillet, et du 16 au 26 août 2022. Les inscriptions se tiendront du 30 mai au 26 juin 2022.

Un mini-camp aura lieu à la base nautique de Saint-Laurent-Blangy (62), du 11 au 17 juillet (5 jours, 4 nuits) pour les 8-12 ans / 13-17 ans (maximum : 16 enfants). Au programme : canoë, hydrospeed, trottinette, cours d'orientation...

Renseignements et tarifs : Service Enfance et Jeunesse de Cappinghem (tél. : 03 20 10 83 55 ; courriel : periscolaire@ville-cappinghem.fr).



SORTIE ADOS À ICE MOUNTAIN

Le mercredi 15 avril a eu lieu la première sortie ados de l'année à Ice Mountain Comines. Au programme 2h de ski avec moniteur dans une ambiance givrée à -6 degrés !

Restez connectés pour en savoir plus sur la prochaine sortie du mois de mai !



SORTIE ADOS PAINTBALL À AUBERS LE 21 MAI

Le Service Enfance et Jeunesse de la mairie de Cappinghem organise une sortie Paintball pour les ados (12 - 17 ans) le samedi 21 mai 2022 à Aubers, de 14h à 16h.

Départ en bus à 13h15 devant l'Espace Arc-en-Ciel, 2 rue d'Ennetières. Retour prévu à Cappinghem à 16h45.

Tarifs : 20 euros pour les Cappinghemmois (25 euros pour les non Cappinghemmois).

Le bulletin d'inscription, téléchargeable sur cappinghem.fr, est à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres de l'Espace Arc-en-Ciel avec votre chèque libellé à l'ordre de la Régie Périscolaire de Cappinghem, avant le vendredi 13 mai 2022. Attention : places limitées.

Pour tout renseignement, merci de contacter le Service Enfance et Jeunesse :

- téléphone : 03 20 10 83 55
- courriel : periscolaire@ville-cappinghem.fr



Prochaines sorties prévues : VTT dans les monts des Flandres ; Nausicaa et chars à voile...

DOSSIER DU MOIS : VOTE DU BUDGET 2022



Le vote du budget constitue un événement important dans la vie d'une commune, car on y prévoit recettes et dépenses pour le bon fonctionnement de la collectivité.

Le conseil municipal s'est réuni en mars pour valider le budget de l'année précédente (« compte administratif ») et voter le budget proposé pour l'année en cours (« budget primitif »). Le budget est composé d'une section de **fonctionnement** (dépenses courantes, charges de personnel, services...) et d'une section d'**investissement** (projets annuels, achats importants...). Chaque section comprend des recettes et des dépenses, qui doivent être équilibrées. Si les recettes sont supérieures aux dépenses réalisées, un excédent est dégagé, lequel peut être intégré aux investissements prévus.

En 2021, l'excédent de fonctionnement s'élève à 354 487.55 euros.

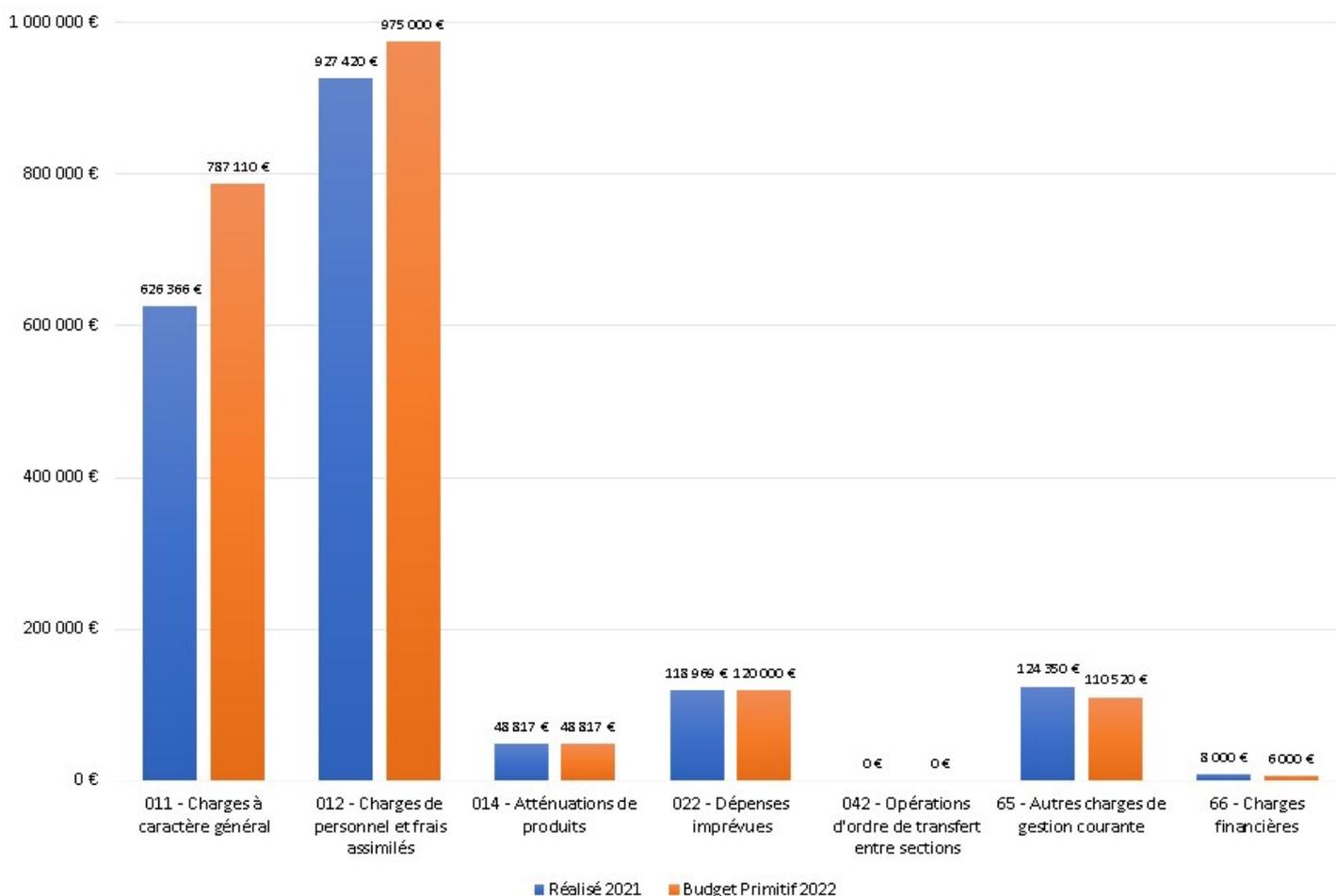
Une fois voté, le *budget primitif* est transmis en préfecture pour validation et exécuté tout au long de l'année. Si des modifications interviennent durant l'année, le conseil municipal se réunit pour voter les corrections aux lignes budgétaires.

LE FONCTIONNEMENT

Les graphiques ci-dessous représentent l'évolution des dépenses de fonctionnement entre 2021 et 2022, ainsi que la répartition de ces charges pour 2022:

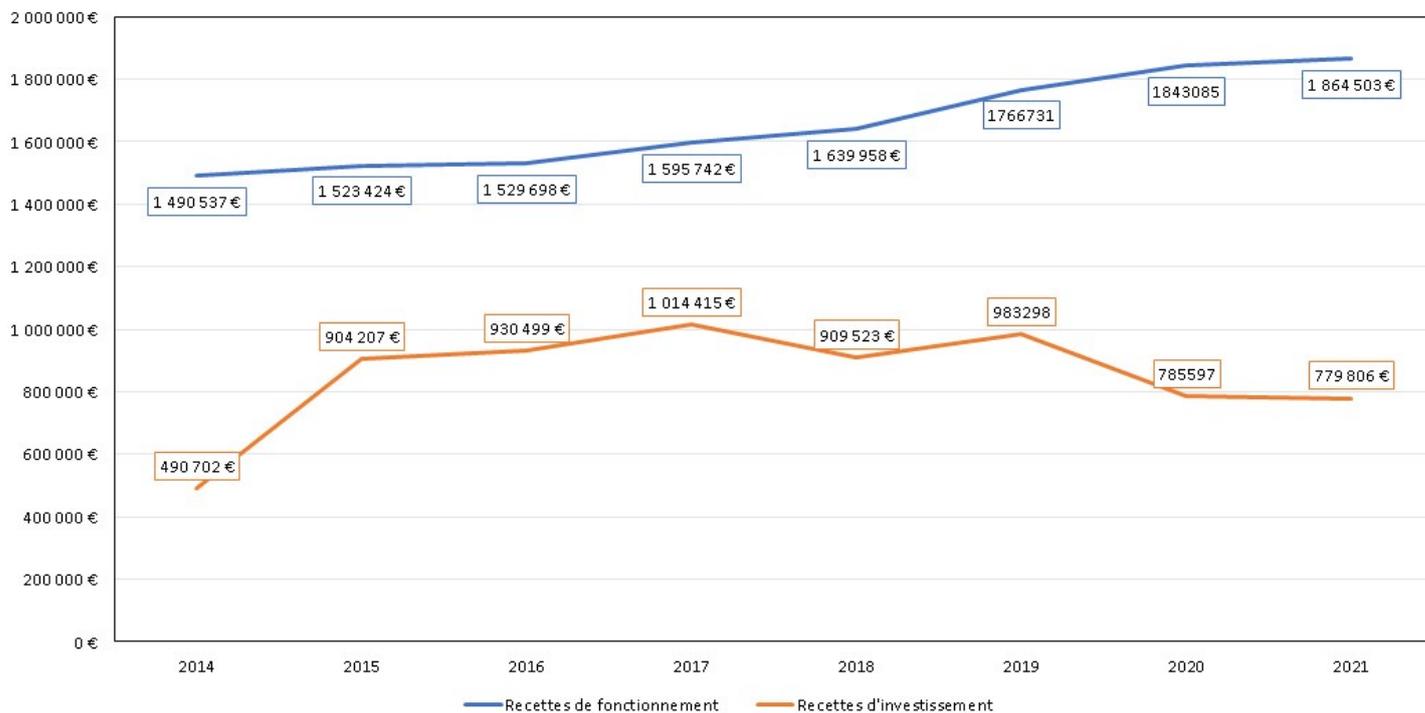
- **Charges à caractère général** : dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services (fournitures diverses et alimentaires, prestations de services, maintenance, fluides, fournitures scolaires ...).
- **Personnel** : salaires, charges salariales, cotisations diverses ...
- **Autres charges de gestion courante** : indemnités des élus, frais de mission, subventions aux associations...
- **Charges exceptionnelles** : annulations éventuelles de recettes, trop-perçus dans le cadre des aides de l'Etat ou autres...
- **Dépenses imprévues** : réserve budgétaire pour pallier les dépenses imprévues sur l'année.

Évolution des dépenses de fonctionnement (2021 / 2022)





Évolution des recettes (2014-2021)



Principaux projets en 2022 :

- City park centre Bourg, rue d'Ennetières.
- Aire de jeux à Humanité.
- Open space en mairie (subvention DETR à hauteur de 10 246.97 €).
- Réfection du dortoir de l'école maternelle.
- Marché public caméras – réception des travaux terminés en avril 2022.
- Rénovation service technique.
- Éclairage du clocher et du sacré cœur.
- Remplacement des buts de foot et pare-ballons / éclairage stade.

CADRE DE VIE : LE POINT SUR LES TRAVAUX



NOUVEAU À CAPINGHEM : LE PARCOURS SANTÉ



Nouveau à Cappinghem ! Le parcours sportif, constitué de 10 ateliers, est disponible sur trois sites : chemin de la mairie - boulo-drome Paturrelle - parc urbain rue de Sequedin (subvention du Fond de concours MEL équipements sportifs : 6 630 €).



VIDÉO-PROTECTION



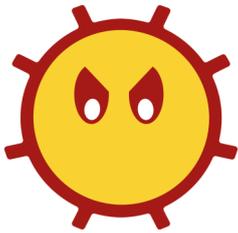
Le système de vidéo-protection, constitué de 16 caméras, est opérationnel (montant du fond de concours MEL vidéosurveillance – installation des caméras sur la commune : subvention de 48 098,14 €).





PLAN CANICULE

Chaque année, la Commune réactive son « Plan Canicule » et actualise la liste de personnes isolées ou fragilisées.



En cas de risque exceptionnel de fortes chaleurs prolongées, un plan d'alerte et d'urgence national est activé en faveur des personnes les plus vulnérables. Cela consiste à assurer une veille individuelle allant jusqu'à l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Pour qui ? Les personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap, isolées ou fragilisées.

Vous vous sentez concerné ? Parlons-en !

L'équipe du C.C.A.S est à votre écoute. Il suffit de compléter le formulaire disponible à l'accueil de la Mairie (ou demander que l'on vous le transmette) et le retourner au C.C.A.S dûment rempli.

Comment cela fonctionne ? Une fois inscrit(e), vous êtes répertorié(e) sur la liste de veille. En cas de fortes chaleurs, l'un des membres du C.C.A.S vous contacte pour faire un point sur votre santé, vous informer et vous rappeler les consignes de prudence en cours.

C'est cette même base de données qui nous a permis pendant toutes les périodes de Covid de suivre l'ensemble des personnes inscrites. Avec deux appels téléphoniques par semaine, des interventions ponctuelles ou la mise en relation avec des professionnels, le public concerné s'est senti soutenu.

Pour tous renseignements : Mme Brigitte RIBES au 03 20 92 60 78 ou par mail brigitte.ribes@ville-capinghem.fr

COLLECTE DE VÊTEMENTS

Les prochaines collectes de vêtements se tiendront en mairie de Cappinghem, 58 bis rue Poincaré, de 10h à 12h : **jeudi 26 mai, de 10h à 12h (espace Masselot, 14 avenue Nelson Mandela) et le samedi 28 mai, de 10h à 12h (mairie de Cappinghem, 58 bis rue Poincaré).**

Les vêtements récupérés sont pris en charge par Le Relais : <https://lerelais.org>

D'avance un grand merci pour votre générosité !



FORMATION DES AIDANTS FAMILIAUX

Vous accompagnez un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une Maladie Apparentée ? Une formation vous est proposée !

Elle vous permettra d'acquérir des connaissances et des outils essentiels à la compréhension des difficultés du malade, à l'adaptation de l'environnement et au maintien de la relation aidant-aidé : les samedis 07, 14 mai, 11 et 18 juin 2022, de 9h à 12h30, Maison des Aidants, 18 rue du maréchal Foch, ARMENTIÈRES (la présence aux 4 séances est requise).

Si vous souhaitez participer à cette formation gratuite ou obtenir des informations, n'hésitez pas à contacter l'Association France Alzheimer Nord : 03 27 80 65 08 / 07 82 22 59 60 ; francealzheimer nord@gmail.com



HISTOLOGE : SERVICE CONTRE LE MAL LOGEMENT

Humidité, punaises de lit, infiltrations, problèmes de chauffage ou d'autres soucis de mal logement ? Que vous soyez locataire ou propriétaire, la Métropole Européenne de Lille a mis en place un service gratuit pour signaler vos problèmes de logement avec la plateforme Histologe.

Pour cela, il vous suffit d'aller sur <https://amelio.histologe.fr> depuis votre téléphone portable, votre tablette ou votre ordinateur. Vous recevrez immédiatement un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi.

PERMANENCES DU CLIC



Le Clic (Centre Local d'Information & de Coordination Gérontologique) est un service gratuit dédié aux personnes âgées de + de 60 ans ou présentant un handicap désirant être informées sur l'offre de services ou d'établissements ainsi que sur leurs droits (APA ou MDPH), dans le domaine du maintien à domicile ou de l'entrée en maison de retraite (EHPAD).

N'hésitez pas à les contacter au 03 59 26 03 20 pour obtenir des renseignements ou un rendez-vous sur place (Armentières) ou à domicile.

Plus de renseignements sur <https://flandretlysaautonomie.com/clic-flandre-lys-relais-autonomie/>

PERMANENCES D'INTERFACES

Vous rencontrez des complications administratives et/ou sociales complexes ou non ? Problèmes avec votre bailleur, dossier de retraite à compléter, incidents CAF...

Vous pouvez prendre RDV en toute discrétion avec Mme Ludivine CARLIER Médiatrice Sociale de l'Association INTERFACES au 06 18 78 42 60 ou par mail l.carlier@interfaces-nord.fr

Elle sera présente les mardis 10 mai et 21 juin, le matin de 10h à 12h à l'Espace Masselot à Humanité et l'après midi de 14h à 16h30 en Mairie.



SOLIDARITÉ UKRAINE ET CONCERT



Pour faire face aux terribles épreuves que vit le peuple ukrainien touché par la guerre avec la Russie, la commune de Capinghem s'est mobilisée en organisant des collectes (vêtements, denrées alimentaires, médicaments...). Un grand merci pour votre générosité ! Une plateforme a été mise en ligne le 08 mars par le gouvernement à l'adresse <https://parrainage.refugies.info> pour centraliser les offres d'hébergement et l'accompagnement des réfugiés ukrainiens.



Le Rotary Club de Lille Septentrion, en partenariat avec l'association Kaniv Ukraine, a organisé un concert de musique classique au profit de l'Ukraine, le vendredi 1^{er} avril 2022 en l'église Saint Vaast, à Capinghem. Un grand bravo à Mirabelle KAJENJERI qui a interprété au piano des œuvres de CHOPIN, RAVEL, BEETHOVEN, SKORYK, SHAMO, KOSENKO...

RETOUR SUR LE PRINTEMPS DES ARTISTES

Grand succès pour le Printemps des Artistes qui a fêté ses 10 ans avec l'association Cap'Arts les 26 et 27 mars à Capinghem. À cette occasion, François GRUSON, artiste qui travaille exclusivement au crayon graphite, fut l'invité d'honneur.



BRADERIE DE L'APEIC LE 15 MAI

L'APEIC (Association des Parents d'Élèves Indépendante de Capinghem) organise une braderie le dimanche 15 mai 2022. Infos et réservations auprès de l'APEIC :

- **Courriel** : apeic.capinghem@outlook.fr
- **Page Facebook** : facebook.com/apeic.capinghem

MISE À L'HONNEUR : FUTURS BACHELIERS

Nous invitons tous les élèves qui passent leur Bac, cette année, à se manifester auprès de la maire. Un cadeau leur sera remis après l'obtention du Bac. Plus d'infos sur capinghem.fr

CONCERT CHŒUR GRENADINE LE 12 JUIN

Le Chœur Grenadine se produira pour son concert annuel le dimanche 12 juin à 11h00 en l'église Saint Vaast de Capinghem. Un programme original et varié à venir découvrir ! Entrée gratuite.



CÉLÉBRATION DES PACS

Les premiers PACS de cette année ont été célébrés à l'Espace Masselot. Les trois jeunes couples, ravis, de cette réception dans cette belle salle, ont reçu des mains de Véronique PARABOSCHI, adjointe à la vie locale, de la part de la mairie de Capinghem, un joli bouquet de fleurs. Toutes nos félicitations à ces trois couples !



MISSION LOCALE : MATINALE DE L'EMPLOI

La Mission Locale d'Armentières organise une matinale de l'emploi à l'Espace Masselot, quartier Humanité à Capinghem, le jeudi 02 juin de 09h30 à 14h, en présence de responsables d'entreprise.

FOOTBALL POUR LES ENFANTS



Le foot s'installe à Capinghem pour tous les enfants dès septembre 2022 !

L'association sportive de Capinghem aura le plaisir d'accueillir vos enfants garçons et filles de 6 à 12 ans les samedi matin pour 1h30 de football encadré.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 64 12 62 41 / gaelledubreucq@hotmail.fr Nous serons également présent à la braderie de Capinghem sur un stand dédié et lors de la fête du village avec une première animation dédiée aux enfants.



RÈGLEMENT DU CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS ET / OU VÉGÉTALISÉS

La commune de Capinghem organise un concours gratuit des maisons et balcons fleuris et / ou végétalisés ouvert à tous les habitants de la commune !

Son but est de valoriser les initiatives privées de fleurissement car elles contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie en étant complémentaires aux efforts entrepris par la commune dans ce domaine.

Les catégories

- Maisons individuelles.
- Balcons ou fenêtres d'un appartement dans un immeuble collectif.

Critères d'appréciation

Lors de son passage, le jury sera invité à apprécier les efforts réalisés par les habitants pour le fleurissement et / ou la végétalisation de leur propriété, de leurs balcons, fenêtres, terrasses contribuant ainsi à l'embellissement de la commune.

Modalités d'inscription

L'inscription se fait à l'aide du bulletin ci-joint, à déposer en Mairie ou sur le site internet de la Mairie.

La clôture des inscriptions est fixée au 1^{er} juin 2022. Au-delà de cette date, la commune n'acceptera plus aucune inscription.

Toute personne peut concourir, excepté les membres du jury et les membres du Conseil Municipal.

Composition du jury

- Élus de la commune.
- Des membres d'association.

Déroulement du concours

Le passage du jury aura lieu la seconde quinzaine de juin.

Le jury se déplace chez chacun des participants et évalue sa décoration en fonction de la catégorie et d'une grille de notation qui prend en compte : la vue d'ensemble, l'harmonie, la diversité, la créativité.

Le jugement s'effectuant depuis le domaine public, le fleurissement devra être visible de la voie publique.

Le jury se réserve le droit de photographier les différents sites afin de les présenter sur le site internet et divers supports de communication municipaux.

Résultats et remise des prix par catégorie

- Premier Prix d'une valeur de 100 euros ;
- 2^e Prix d'une valeur de 75 euros ;
- 3^e Prix d'une valeur de 50 euros.

Selon le nombre de participants et la qualité des compositions, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix mis en jeux. Les lauréats seront personnellement informés par courrier.

Suite au classement, et pour récompenser les talents, une cérémonie sera organisée pour la remise des prix à l'occasion du Forum des associations, le dimanche 04 septembre prochain. Les prix des lauréats non présents ou non représentés à la cérémonie de remise des prix seront remis en jeux l'année suivante.

BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONCOURS

DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS ET / OU VÉGÉTALISÉS



NOM

PRÉNOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE.....

ADRESSE EMAIL

DATE ET SIGNATURE :

Bulletin de participation à déposer en mairie de Capinghem, 58 bis rue Poincaré, au plus tard le 1^{er} juin 2022.

Les informations portées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé ayant pour objet l'inscription au concours des maisons et balcons fleuris et / ou végétalisés de Capinghem 2022. Le destinataire des données est la Mairie de Capinghem (contact@ville-capinghem.fr) qui les conservera indéfiniment. Selon le règlement numéro 2016/679 de l'Union Européenne, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, vos données restent confidentielles et ne seront aucunement partagées à d'autres entités (collectivités territoriales, associations, entreprises, particuliers...). Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la mairie de Capinghem (contact@ville-capinghem.fr).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES 12 ET 19 JUIN 2022

Les prochaines élections législatives se tiendront les dimanches 12 et 19 juin 2022, de 08h à 18h. En cas d'absence, vous pouvez voter par procuration en vous inscrivant sur <https://www.maprocuration.gouv.fr>

DES NOUVELLES DE NOS CHAMPIONNES



Venez rejoindre Camille et Sophie le 22 mai à l'Espace Masselot pour une séance découverte !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : HORAIRES D'ÉTÉ

La bibliothèque municipale, située près de la mairie, sera ouverte :

- **en juillet** : tous les mercredis, de 15h à 17h, et les samedis 02, 16 et 30 juillet, de 11h à 12h.
- **en août** : tous les mercredis, de 15h à 17h, et les samedis 06 et 20 août, de 11h à 12h.



AGENDA

Dimanche 08 mai

Commémoration du 08 mai, à 11h, monument aux morts.

Lundi 09 mai

Permanence *Solidaire Assur*, de 14h à 16h, à l'Espace Masselot. RDV par téléphone au 03 20 55 97 01.

Mardi 10 mai

Permanence d'*Interfaces*, de 10h à 12h à l'Espace Masselot et de 14h à 16h en mairie. RDV : 06 18 78 42 60.

Dimanche 15 mai

Braderie de l'APEIC.

Dimanche 22 mai

Festivités à Capinghem.

Jeudi 26 mai

Collecte de vêtements, espace Masselot, de 10h à 12h.

Samedi 28 mai

Collecte de vêtements en mairie, de 10h à 12h.

Jeudi 02 juin

Matinale de l'emploi à l'Espace Masselot.

Dimanche 12 juin

Concert du Chœur Grenadine, église Saint Vaast, à 11h.

Dimanche 12 juin

Premier tour des élections législatives, de 08h à 18h.

Lundi 13 juin

Permanence *Solidaire Assur*, de 14h à 16h, en mairie. RDV par téléphone au 03 20 55 97 01.

Dimanche 19 juin

Second tour des élections législatives, de 08h à 18h.

Mardi 21 juin

Permanence d'*Interfaces*, de 10h à 12h à l'Espace Masselot et de 14h à 16h en mairie. RDV : 06 18 78 42 60.

Mardi 28 juin

Remise des dictionnaires aux CM2, salle Renaissance, à 18h.

ÉTAT CIVIL

PACS

- David RACINE et Katty WATTEAU, le 05/03/2022.
- Maximilien DOUET et Delphine MEUNIER, le 05/03/2022.
- Thibaut BAYART et Sarah DECLERCQ, le 05/03/2022.

Naissances

- Gabin BECQUET MOERMAN, le 25/02/2022.
- Aaron NOWAK, le 28/02/2022.
- Théa NOWAK, le 28/02/2022.
- Jassim ZIDI, le 28/03/2022.
- Margaux DELANNOY DECOSTER, le 03/04/2022.

Décès

- Cécile LENSEL, le 11/03/2022 (95 ans).
- Solange RYCKEBUSCH, le 15/04/2022 (93 ans).



Directeur de publication : Christian MATHON
Réalisation : Marie Claude FICHELE

EXPRESSIONS DES ÉLUS

GRUPE DE LA MAJORITÉ

Les 10 et 24 avril se sont tenus le premier et le deuxième tour des élections présidentielles. Emmanuel Macron sera à nouveau notre président pour les 5 prochaines années à venir, c'est le choix des Français, mais aussi celui des Capinghemmois qui l'ont placé en tête des suffrages avec 65,71% des voix sur notre commune.

Nous pouvons être fiers des résultats de la participation de notre commune aux deux tours de la présidentielle : 77,42% au premier tour (73,69% au national), 79,67% au second tour (71,99% au national). Ces résultats témoignent de l'intérêt que nous portons dans notre commune à ce devoir / droit citoyen.

Dans cette tribune, la majorité municipale souhaite remercier tout le personnel municipal qui a participé à l'organisation et à la bonne tenue des bureaux de vote de la commune (cette année au nombre de trois avec l'ouverture du bureau à l'Espace Masselot). Un grand merci également à tous les scrutateurs et bénévoles qui ont permis à cette élection de se dérouler dans le respect des règles démocratiques, grâce au temps qu'ils ont bien voulu consacrer au vote et au dépouillement.

Pour finir sur une note positive, la Métropole Européenne de Lille et les aménageurs ont souhaité nous présenter un pré-projet, et quelques images d'architecte de ce que pourrait être le nouveau quartier de la Briqueterie qui ferait le lien entre le Bourg du village et le quartier Humanité. Cette liaison tant attendue par de nombreux habitants, pourrait enfin voir le jour dans le respect de l'identité de notre village, d'une urbanisation à taille humaine, bien loin des projets de densification totale qui avait été fait il y a déjà de nombreuses années. Les élus de la majorité comme de l'opposition se sont montrés enthousiastes, mais très vigilants, car ces plans constituent une bonne base de travail, mais ne sont pas définitifs, et devront être présentés à la population ultérieurement.

Soyez assurés que nous serons soucieux de préserver l'âme de notre village.

GRUPE DE L'OPPOSITION

Le 31 mars dernier, durant une commission Urbanisme, M. le Maire, avec un architecte et le bailleur social Notre Logis, a présenté au conseil municipal un projet entre la mairie et Humanité.

En résumé, de grosses ressemblances avec le projet déjà présenté par M. le Maire en 2017 (avec Bouygues à l'époque) : 450 logements, une voie carrossable, traversante qui servira assurément de délestage, exit la voie douce.

Durant sa campagne, M. le Maire avait promis 150 logements et une « liaison harmonieuse » ...

Les moments forts !



Espace Masselot : à partir de 11h, démonstration et initiation par nos championnes, Camille Haddouche et Sophie Piens, au karaté / kyokushinkai !

PLUG & PLAY

Contacts

Eric 06.10.49.23.83

Philippe 06.08.34.62.69

Guillaume 07.68.69.14.73

Cover Band



SALLE GESQUIERE : CONCERT PLUG & PLAY, 18h30 (entrée libre)

Fondé en 1993, ce groupe de 5 musiciens d'expérience (dont le chanteur leader est Capinghemmois) vous proposera un répertoire éclectique de reprises autour des standards Rock, Pop-Rock, Funk-Rock et Disco comme INXS, Depeche Mode, Doobie Brothers, Téléphone, the Weekend, Chic, Calogero, Queen, James Brown, Muse, Puggy, Duran Duran, The Black Keys, Steppenwolf, Green Day, the Rasmus, Daft punk, Coldplay, The Beatles, D. Bowie etc... pour 2 heures de musique live !

Mairie de Capinghem - 58 bis rue Poincaré - 59160 CAPINGHEM

Tél. : 03 20 92 17 66 - Courriel : contact@ville-capinghem.fr - Site : capinghem.fr - FB : facebook.com/capinghem

FESTIVITÉS à Capinghem

Dimanche 22 mai



CONCERT ROCK, KARTING, JUNICODE,
RASSEMBLEMENT DE VOITURES DE COLLECTION,
TOURNOI DE PÉTANQUE ET TENNIS DE TABLE
ANIMATIONS, CHASSE AU TRÉSOR,
RESTAURATION PAYANTE SUR PLACE...


Capinghem

RESTAURATION (payante)
Brunch toute la journée
salle Gesquière.
Food Truck Pizza.

Programme du 22 mai 2022

RÉVEIL MUSICAL

À PARTIR DE 10H

Par l'Association Cap' Gym. Humanicité.



TOURNOI TENNIS DE TABLE

DE 14H À 17H

Salle Multi-Activités.
Inscriptions à partir de 13h30.



VOITURES DE COLLECTION

DE 11H À 17H

Parking de l'école Lucie Aubrac.



JUNICODE

DE 10H À 13H

Place Gandhi.



ANIMATION FOOT

À PARTIR DE 14H

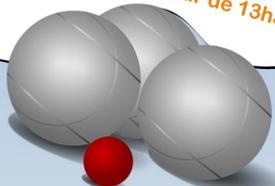
Pour les enfants.
Stade de football.



TOURNOI DE PÉTANQUE

DE 14H À 17H

Boulodrome, Bourg.
Inscriptions à partir de 13h30.



KARTING

DE 10H À 16H

Pour les enfants à partir de 12 ans.
Cours de l'école Lucie Aubrac.
Par l'association Caroline CANDAS Motorsport.



CHASSE AU TRÉSOR

À PARTIR DE 10H

Départ Espace Masselot vers le Bourg.



ATELIER MAQUILLAGE

DE 11H À 13H

Pour les enfants. Bourg.



ANIMATION CAPOEIRA

DE 17H À 18H

Devant l'école Lucie Aubrac.

